

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Congrès, assemblée des délégués. — Rapport général. — Séance du Comité. — Vaud : Congrès. — Places au concours. — S. V. T. M. et R. S. : Cours d'été. — A. V. E. A. : Assemblée. — Communiqué : Ecole sociale de musique. — Genève : Congrès. — Neuchâtel : Ballade du bulletinier qui n'a rien à dire. — Informations : Chez nos voisins : Canada. — Divers : Sur les routes. — Communiqués : Service d'informations S. L. V. et S. P. R.*

Partie pédagogique : *G. Annen : La composition : les exercices de style. — D. : A propos d'éducation civique. — Lectures géographiques : Indochine française, Cambodge. — Pour faciliter l'enseignement des règles de la circulation. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

26^e CONGRÈS DE LA S. P. R.

Delémont, 5, 6 et 7 juillet 1946

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

Les délégués des sections de la Société pédagogique romande sont convoqués pour le 5 juillet 1946, à 17 h., au Restaurant du Vorbourg, Delémont.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance de Neuveville.
2. Rapports : du président central ;
du trésorier et des vérificateurs des comptes ;
des rédacteurs ;
des présidents de sections.
3. Fixation du prix d'abonnement à l'*Educateur* et de la cotisation annuelle.
4. Nominations : des membres non rééligibles du C.C. ;
du trésorier ;
des rédacteurs de l'*Educateur* et du *Bulletin*.
5. Fixation du traitement des rédacteurs et du trésorier et de l'allocation au président et au secrétaire.
6. Allocation des sections au comité d'organisation du Congrès de 1946.
7. Divers, imprévu.

Les Comités de section voudront bien faire le nécessaire auprès de leurs délégués.

Le rédacteur du *Bulletin* ayant donné sa démission, l'assemblée pourvoira à son remplacement. Certaines promesses ayant été faites lors de la séance de Neuveville, le choix semble devoir se porter sur un Genevois.

Le Comité.

RAPPORT GÉNÉRAL

Tous les membres de la S.P.R. ont reçu le rapport général de M. Ziegenhagen sur le sujet qui sera discuté samedi 6 juillet.

Le Congrès de Montreux en 1932 avait pris la décision suivante :

« Toute proposition, toute conclusion nouvelle ou tout amendement aux conclusions présentées par les rapporteurs officiels doivent être faits par la voie du *Bulletin corporatif* au moins quinze jours avant la réunion du Congrès. »

Cette année, la date du Congrès ayant dû être brusquement avancée, et, d'autre part, un malencontreux retard étant survenu dans l'expédition du Rapport, le Comité s'excuse de ne pouvoir se conformer strictement à cette décision en observant le délai fixé. Le *Bulletin* du 29 juin publiera toutes observations sur le travail de M. Ziegenhagen ; pour cela elles devront parvenir jusqu'au **lundi 24 ct.** à la rédaction, avenue des Mousquetaires 12, La Tour-de-Peilz.

Les collègues qui se proposent d'intervenir dans le sens prévu par la décision de Montreux sont d'ores et déjà priés de se rencontrer *samedi matin, 6 juillet, à 9 h. 15, gare de Delémont, buffet de II^e cl.,* pour une discussion préalable avec le rapporteur.

Le Comité.

SÉANCE DU COMITÉ S. P. R. (Bienne, 16 juin 1946)

Extrait des délibérations

Tous les membres sont présents, ainsi que M. Jeanprêtre, président de la S. P. J.

Une bonne partie de la séance est consacrée au **Congrès**, dont l'organisation est au point. Les diverses commissions ont travaillé intensément, surmontant toutes difficultés ; la question épineuse des logements a même trouvé une heureuse solution : Delémont est prête à recevoir dignement ses hôtes.

La liste des invités est établie.

Le *Rapport* a été expédié à tous les membres de la S. P. R. malheureusement avec un peu de retard, provenant surtout du fait que la date du congrès a été avancée de 8 jours. La décision de Montreux prévoyant la publication des amendements aux conclusions ou des conclusions nouvelles ne peut ainsi être strictement observée. Le *Bulletin* du 29 juin les fera paraître et leurs auteurs seront conviés à une séance préliminaire avec le rapporteur avant l'assemblée générale.

L'ordre du jour de l'assemblée des délégués est établi. Il est d'ailleurs statutaire. Le rédacteur du *Bulletin*, renonçant à ses fonctions pour la fin de l'année, il sera pourvu à son remplacement. Il en avait déjà été question lors de la dernière assemblée des délégués en 1944. En se référant au procès-verbal, ce serait aux sections genevoises à faire des présentations.

Prix de l'abonnement à l'Educateur et cotisation annuelle. L'équilibre de nos finances inquiète fort le trésorier et avec lui tout le comité. Si les comptes généraux de la S. P. R. ne se présentent pas trop mal, ceux de l'*Educateur*, en revanche, sont dans un triste état. Deux nouvelles hausses successives des prix d'impression nous ont été annoncées. Une

augmentation du prix de l'abonnement est inévitable. Le trésorier fera des propositions correspondant aux exigences du coût général de la vie et dans les limites autorisées par l'Office fédéral des prix.

Accueil des collègues et enfants de collègues. Les choses sont au point ; les démarches nécessaires sont faites pour le transport de nos futurs hôtes et leur répartition selon les vœux exprimés. Le Syndicat national des instituteurs de France nous remercie par avance de notre geste et s'occupera de choisir ceux qui ont le plus besoin d'un séjour réconfortant. On fixe le montant du subside à allouer à nos collègues au cas où le renouvellement des vêtements de leurs hôtes serait nécessaire.

F. I. A. I. Fin juillet aura lieu à Genève la réunion des délégués de la F. I. A. I. Nous enverrons une délégation de trois membres.

Par contre, nous renonçons à envoyer un *observateur* à Paris, au Congrès du **Syndicat international de l'Enseignement**. Nous nous entendrons avec le S. L. V. pour que, éventuellement, son délégué nous représente aussi.

Le **S. L. V.** a son *assemblée des délégués* suivie d'une *assemblée générale* les 6 et 7 juillet à Bâle, soit en même temps que notre Congrès. Fâcheuse coïncidence qui nous privera peut-être de la présence de nos excellents amis de la société sœur. Le président Junod et le rédacteur du *Bulletin* se rendront le dimanche 7 à Bâle porter le salut de la S. P. R.

La **Fédération des Instituteurs du Luxembourg** nous adresse un appel : pourrions-nous lui faire parvenir quelques manuels d'enseignement ? Nous verrons, avec les départements romands de l'Instruction publique dans quelle mesure nous pouvons répondre à cet appel.

Divers. Une documentation concernant le *mouvement des traitements des instituteurs* dans les divers cantons suisses a été réunie par notre secrétaire. Il est impossible d'en dresser un tableau définitif, le système d'allocations subissant encore trop de fluctuations. Toutefois, ces renseignements sont à la disposition des comités de sections qui voudront bien les demander à M. P. Rebetez, Delémont.

VAUD

CONGRÈS DE DELÉMONT

Les collègues de Lausanne et environs qui désirent profiter du **billet collectif** partant de Lausanne peuvent s'adresser à M. Hagin, Collège de Prélaz.

PLACES AU CONCOURS

Institutrices : Leysin (28 juin). — Romairon-Vaugondry (2 juillet).

Maîtresse semi-enfantine : Chapelle sur Moudon (28 juin).

Maîtresse de coupe à l'école ménagère : Yverdon (2 juillet).

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

COURS D'ÉTÉ

1. Imprimerie scolaire, par Mlle J. Chessex, inst., Lausanne. Collège de Beaulieu, le jeudi 11 juillet de 8-12 h. et 14-17 h.

Programme : Utilisation de l'imprimerie au degré inférieur, composition de textes et méthode globale.

Matériel à apporter : blouse de travail, plume, cahier, crayon.

Finance : Membres Fr. 3.— ; non-membres Fr. 5.—.

2. Quelques activités manuelles, par M. J. Hussy, inst., Lausanne. Ecole normale, jeudi et vendredi 11 et 12 juillet de 8-12 h. et 14-17 h.

Programme : Modelage (feuille de vigne, légumes). Tressage de raphia (sous-plat). Décoration de papiers : impression à la pomme de terre, papiers à la cuve.

Matériel à apporter : blouse, ébauchoir, 50 épingles, 1 grosse aiguille à broder.

Finance : Membres Fr. 5.— ; non-membres Fr. 7.—.

3. Cartonnage (perfectionnement), par M. J. Chappuis, prof., Lausanne. Ecole normale, jeudi et vendredi 11 et 12 juillet de 8-12 h. et 14-17 h. et samedi 13 juillet de 8 à 12 h.

Programme : boîte, plumier, boîte à gorge — papier à l'amidon.

Matériel à apporter : cahier, règle, ciseaux, poinçon, plioir, couteau.

Finance : Membres Fr. 5.— ; non-membres Fr. 7.—.

4. Sculpture à la gouge, par M. P. Cuendet, sculpteur et céramiste, Clarens. Ecole normale, jeudi et vendredi 11 et 12 juillet de 8-12 h. et 14-17 h., et samedi 13 juillet de 8 à 12 h.

Programme : plat ovale à anses décorées — coupe avec pied rapporté. (Principes de base, recherche de la forme, passage des ombres et lumières).

Matériel à apporter : blouse, gouges si l'on en possède.

Finance : Membres Fr. 10.— ; non-membres Fr. 12.—. (Bois compris.)

Inscriptions pour ces différents cours chez R. Martin, président, avenue Beaulieu 31, Lausanne, jusqu'au 1er juillet au plus tard.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EDUCATEURS DES ARRIÈRES

L'A. V. E. A. se réunira le 29 juin à Lausanne, av. Davel 1 (école de la Colline) à 14 h. 30.

Ordre du jour : Fichiers de nos élèves.

Les collègues que la question intéresse sont cordialement invités.

Le comité.

COMMUNIQUÉ

Lausanne. — *Ecole sociale de musique* :

C'est avec un immense plaisir que nous allons recevoir le corps d'harmonie et la classe d'orchestre de l'Ecole sociale de musique de Genève. Le concert du jeudi 27 juin à 20 h. 30 à la Maison du Peuple sera la première manifestation publique organisée par l'Ecole sociale de musique de Lausanne. Chacun pourra apprécier le résultat musical et artistique obtenu par des enfants et jeunes gens bien stylés et bien conduits. Le Comité de l'E.S.M. compte sur la présence de nombreux parents et de tous ceux qui ont à cœur le développement culturel de la classe ouvrière.

Billets en vente auprès des organisations syndicales et ouvrières au prix unique de Fr. 1.20, et le samedi après-midi 22 juin au Cercle ouvrier, place Chauderon.

GENÈVE**U. I. G. - DAMES ET MESSIEURS ET U. A. E. E.****CONGRÈS DE LA S.P.R.**

Tous les collègues qui désirent prendre part au Congrès sont priés de s'inscrire auprès de M. Ch. Junod, à Delémont.

M. Gaudin, président de l'Union des Messieurs, accepte de s'occuper du billet collectif. N'oubliez donc pas de vous inscrire auprès de lui. (M. Gaudin, 34, rue de la Servette. Tél. 2 39 73.) Les Comités.

NEUCHÂTEL

« BALLADE DU BULLETINIER QUI N'A RIEN À DIRE »

En ce jour d'hui, votre bulletinier,
La plume en main, s'apprêtant à écrire,
Reste pensif en face du papier...
Ami lecteur, que pourrais-je bien dire ?
Par ce temps gris, peu fait pour le sourire,
Se voir offrir, en lieu de réconfort,
Le résumé d'un compte, d'un rapport,
Que, par devoir, on s'efforce de lire,
C'est demander un impossible effort...
— Bulletinier, qu'as-tu donc à nous dire ?

Or, à ce jour, de toutes les questions,
Troublants objets de récentes assises,
Cncques ne peut — à moins que nous mention —
Donner encor de nouvelles précises ;
Les solutions sont toujours indécises,
Rien de nouveau à dire en ce moment
Du matériel... ni de l'enseignement
Après lequel le Normalien soupire...
— Alors, parlons de notre traitement...
Bulletinier, n'as-tu rien à en dire ?

— Parler gros sous... mais c'est encor compter !
Pauvre régent, à la plate escarcelle,
Dans le troupeau des gens désargentés,
Tu resteras, pour tirer la ficelle !
Un jour, pourtant, peut jaillir l'étincelle...
On doit t'avoir appris à espérer ;
En attendant, tâche de t'en tirer !
... Réfléchis bien... Ce pourrait être pire !
Il serait vain de toujours soupirer...
— Bulletinier, n'as-tu rien d'autre à dire ?

Envoi :

Collègue, ami qui me lisez encor,
Si je déplais, n'allez point me maudire !
— Quel sage a dit que le silence est d'or ? —
Pardonnez-moi ; plaignez mon triste sort :
Bulletinier... je n'avais rien à dire !

S. Z.

INFORMATIONS**CHEZ NOS VOISINS**

Canada. Dès septembre 1944, l'enseignement religieux a été inclus officiellement dans le programme des écoles publiques. Jusqu'alors, cet enseignement était laissé à la responsabilité des Eglises, dont les pasteurs n'avaient le droit de donner des leçons de religion à l'école qu'en dehors des heures scolaires. Les maîtres étant désormais chargés de l'enseignement religieux, le Département a publié à leur intention un « programme d'enseignement religieux pour les écoles publiques de la Province de l'Ontario », ainsi que des guides traitant chacun la matière d'une classe.

Toutefois, cet enseignement demeure facultatif soit pour l'élève, soit pour le maître. Les comités scolaires peuvent demander à des ecclésiastiques de s'en charger à la place des maîtres. Dans ce cas, le pasteur n'est pas obligé de suivre le programme du Département de l'éducation, établi à titre d'orientation pour les maîtres.

E. I. E.

DIVERS**SUR LES ROUTES**

La fausse circulation que pratiquent les piétons ne peut être tolérée.

Un de nos collègues, ancien instituteur jurassien, nous prie de publier ce long plaidoyer en faveur d'une circulation routière plus rationnelle. Cet article vient à son heure, puisque dans nos écoles on s'occupe actuellement de l'éducation de nos enfants pour les préserver des dangers de la route.

Réd.

La circulation des véhicules à moteur va prendre une extension qui rendra les routes de plus en plus intenables pour les piétons. On a jugé avec raison qu'il était maintenant nécessaire d'attirer, plus que précédemment, l'attention des enfants sur les règles de la circulation routière. Le corps enseignant est appelé à donner aux élèves des leçons spéciales à ce sujet.

Si cet enseignement est nécessaire, il est malheureusement entaché de la grave erreur qu'il commet en disant aux piétons de marcher à droite de la route. Cette fausse circulation est devenue une habitude si invétérée qu'on n'en voit pas le contresens et les dangers et qu'elle continue même à être enseignée. Comme nous allons le voir, les piétons devraient circuler à gauche de la route.

Si, conformément à l'erreur pratiquée jusqu'à maintenant, les piétons suivent la droite de la route, les véhicules circulant de ce côté viennent à eux en leur mettant dans le dos l'interminable menace de l'écrabouillement. A tout moment, ils sont appelés à jeter en arrière d'anxieux regards pour constater s'il y a risque d'être happé et expédié « ad patres » d'une façon aussi expéditive que violente. Leur crainte est tout à fait justifiée. Se trouvant sur le côté de la route réservé aux machines, ils forment devant celles-ci une barrière qu'elles doivent éviter en opérant un détour au moment du dépassement. Les piétons risquent d'être accrochés et tués. Ils ont aussi à craindre les machines roulant à une vitesse effarante, les camions forçant leur allure avec un tintamarre, grommelant la menace, les jeunes cyclistes folâtres ou épris de prouesses, les vélos sur lesquels gigotent des gamins n'allant pas encore à l'école.

Si, au contraire, le piéton tient la gauche de la route, les machines venant de façon insolite par derrière sont remplacées par des machines

se présentant de face. Le piéton les voit venir sans crainte. Il en observe tranquillement l'allure, la manœuvre. Si, au moment du croisement, il se voit menacé, il a vite fait, s'il le faut, un pas de côté. Plus de nerfs tirailés par les traîtres dangers de l'arrière, mais des nerfs goûtant l'agrément de la sûreté, et des yeux trouvant plaisir à dévisager les conducteurs ainsi que les occupants des machines et à les saluer gentiment s'ils sont connus. Quant aux machines dont le piéton entrave la marche en circulant à droite de la route, elles peuvent filer droit devant elles, et leurs conducteurs sont tout heureux d'être délivrés du risque d'écraser ces maudits piétons leur barrant le chemin en leur présentant un dos aveugle. Elles ont encore des piétons à éviter, mais alors, comme nous venons de le dire, machines et piétons peuvent s'observer réciproquement parce qu'ils se rencontrent de face.

Il importe absolument que la circulation des piétons à droite de la route soit sans retard remplacée par la circulation à gauche. On ne peut attendre que les piétons opèrent ce changement d'eux-mêmes, tant ils sont aveuglément englués dans l'habitude de leur fausse circulation et en supportent passivement les dangers comme si ceux-ci n'existaient pas. Essayez de leur dire qu'ils devraient marcher le long du bord gauche de la route afin d'échapper aux dangers de la circulation à droite. Avec quelle vivacité ils se rebiffent et vous considèrent pour le plus étrange sot qui soit ! Une faible minorité seulement a conscience de l'erreur si aveuglément pratiquée, mais sans réagir. On se tait pour ne pas être pris pour le plus impayable toqué. Une pareille impéritie commande aux autorités d'y parer en interdisant aux piétons la circulation à droite de la route et en leur ordonnant la circulation à gauche.

* * *

Les considérations qui précèdent ne sont pas d'aujourd'hui et n'émanent pas de l'auteur de ces lignes. Elles ont déjà été émises par d'autres personnes, mais elles se sont heurtées à l'aveuglement précité. Il ne fait que les reprendre dans l'espoir que l'envahissement de la route par les machines à moteur au point de la bannir aux piétons, fera comprendre combien ces considérations sont justifiées et combien il importe que les piétons reçoivent l'ordre d'abandonner la droite de la chaussée pour circuler à sa gauche.

Citons deux exemples recommandant la circulation à gauche.

Le premier est le bel opuscule richement illustré que l'« Ecolier Romand » a fait paraître en mai 1938, comme numéro spécial pour enseigner à la jeunesse la circulation routière. Deux des gravures montrent que les piétons doivent circuler à gauche de la chaussée. La seconde est accompagnée de cette annotation : « S'il n'y a pas de trottoir, on marche au bord de la route, de préférence à gauche. Ainsi, les autos qui te devancent ne te frôleront pas et tu verras arriver les autres ». L'article introductif de cette publication porte la signature de M. Paul Brunner, alors chef de la police lausannoise, un autre celle de M. H. Vuilleumier, ingénieur, chef du service technique de l'Automobile-Club de Suisse ; l'article final est un appel de ce dernier aux usagers de la route. Un tel patronage est loin d'être quelconque. Cependant cet opuscule, malgré tout ce qu'il avait de louable, n'eut pas le succès que nous attendions : il resta lettre morte¹.

¹ Nous avons cité et loué cet opuscule dans l'Ecole bernoise au cours d'une controverse que nous y avons eue avec un chef de la police de la ville fédérale qui, dans l'Ecole bernoise et dans un opuscule sur la circulation routière, se montrait, contrairement à son collègue vaudois, précité, partisan de la circulation du piéton à droite de la route. Ainsi la police elle-même se contredit au sujet de cette circulation !

Comme *deuxième exemple*, citons le suivant tiré du Radio-Magazine, supplément hebdomadaire du journal Radio-Lausanne, du 30 novembre 1945 et portant le titre : *A droite ou à gauche ?* :

« Au cours d'une des dernières émissions de la rubrique de Radio-Genève, *Le rail, la route, les ailes*, on a conseillé aux piétons qui emprunteront une route sans trottoir, de circuler à gauche de la chaussée. C'est sans doute ce conseil qui a suscité entre M. Amey, de B..., et son beau-frère, une discussion dont on nous demande d'être l'arbitre. Voici notre réponse :

Il ne s'agissait pas d'un lapsus. C'est à juste titre qu'on a conseillé aux piétons de circuler à gauche sur une route sans trottoir. Les spécialistes de la circulation estiment que deux raisons militent en faveur de ce mode de circuler. Premièrement, parce que le piéton ne craint plus les véhicules qui pourraient l'atteindre dans le dos puisqu'en principe ils doivent tenir leur droite. Et, deuxièmement, il voit venir ceux qui se dirigent contre lui. »

Voilà deux témoignages de poids.

* * *

Puisque le corps enseignant est appelé à enseigner la circulation routière, cette question devrait être présentée au congrès pédagogique de la Suisse romande qui aura lieu prochainement à Delémont, et l'assemblée devrait y voter une résolution à adresser à nos autorités compétentes.

Il serait, d'autre part, tout à fait indiqué qu'à la prochaine session du Conseil national un ou tout un groupe de députés présente une motion réclamant la même mesure.

Cette mesure serait toute à l'honneur du renom d'instruction et de bon sens du peuple suisse. — F. P.

COMMUNIQUÉ

St-Gall, centre des cours de vacances

L'Université commerciale, le canton et la ville de Saint-Gall organisent cette année encore, de juillet à septembre, les cours officiels d'allemand, dont on a fêté il y a quatre ans le 10^e anniversaire. L'organisation des cours est confiée à l'Institut préalpin de jeunes gens sur le Rosenberg près Saint-Gall.

Ils ont pour but de procurer aux jeunes Suisses romands, ainsi qu'aux enfants de Suisses vivant à l'étranger, un séjour agréable et fortifiant en Suisse orientale. Les participants à ces cours ont la possibilité d'acquérir des connaissances pratiques d'allemand par des leçons et des conversations. Ces cours remplissent une mission pédagogique et patriotique. Ils sont reconnus par le Département fédéral de l'intérieur. Ce privilège permet à tous les élèves de nationalité suisse de jouir d'une réduction de 40 % sur les frais d'écclage et de 50 % sur les taxes des C.F.F.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la direction de l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

SERVICE D'INFORMATION S.L.V.—S.P.R.

Echange. Gymnaste de 19 ans désirant suivre les cours de vacances à l'université de Neuchâtel, Lausanne ou Genève (3 semaines) ferait échange avec Suisse française qui pourrait continuer son séjour en Suisse allemande à des conditions à convenir.

Ad. J. Jenny-Suter, prorecteur, Glaris.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA COMPOSITION

Les exercices de style

Le style et la pensée d'un auteur sont toujours intimement liés et c'est pourquoi nous ne devons pas négliger l'étude des formes littéraires dans les leçons de rédaction. S'il existe des écrivains qui défendent des idées discutables avec un style brillant, il en est de plus nombreux dont les idées originales souffrent d'être exposées platement, sans vigueur, sans art. Et si nous nous sommes attachés jusqu'alors à demander avant tout la sincérité du fond de l'expérience enfantine transcrite dans la composition, cette exigence n'exclut nullement la recherche de la phrase claire et élégante.

Or le style de nos écoliers souffre de deux vices en quelque sorte opposés. Il est tantôt pauvre, banal et sans vigueur, tantôt prétentieux, pompeux, artificiellement littéraire. Ces derniers défauts pourtant partent d'une bonne intention. Il arrive un âge où l'enfant soudain passionné de lectures se met à dévorer au hasard tout ce qui lui tombe sous les yeux. Il réalise alors assez vite les effets de style que l'on peut tirer de certains procédés et le voici qui se met à qualifier consciencieusement tous ses substantifs, à alourdir ses propositions avec des images, des antithèses ou des comparaisons. Notre regretté maître Louis Lavanchy a montré naguère à cette même place — et de quelle saisissante façon — en des articles trop tôt oubliés, combien tout ce verbalisme pouvait recouvrir de pauvreté et d'insincérité.

Il s'agit donc tout à la fois d'élargir le champ des idées de nos écoliers, d'augmenter la variété et la richesse de leurs formes littéraires, puis de les ramener du même coup à une conception plus honnête et plus sobre de la rédaction. Le contact fréquent et rationnel avec quelques bons auteurs peut, dans nos classes primaires du degré supérieur, nous permettre d'atteindre sans trop de difficultés ce double but.

Dans les exercices qui suivent, nous nous sommes proposés de tirer parti de l'œuvre de Philippe Monnier. Ce n'est pas sans raison que nous choisissons tout d'abord le délicat poète genevois dont la phrase directe, souvent fort brève, est toujours admirablement rythmée. Et nos écoliers qui s'embarrassent dans les dédales de phrases trop longues pourront observer combien souvent l'élégance littéraire est acquise avec de très simples moyens.

L'étude de la phrase et du paragraphe pourra comprendre quatre moments :

1. *Lecture* : Elle sera faite par le maître d'abord, puis par les élèves. Evitons les accentuations exagérées que quelques enfants (et maintes grandes personnes) se croient obligés d'apporter dans les phrases les moins compliquées. Sachons rester simple et laissons parler d'eux-mêmes le rythme et la sonorité des constructions.

2. *Analyse* : Elle sera courte et portera sur le nombre des prépositions des verbes. On cherchera toujours à décomposer les phrases en parties *rythmiques*, et on en comparera les longueurs. Au besoin, on rendra ce travail plus concret par un schéma. Il faut toutefois se garder de disséquer la phrase dans le but d'en obtenir ensuite une imitation absolue.

3. *Imitation* : Dans ce troisième moment, en effet, il s'agit bien plus d'obtenir un mouvement, une sonorité inspirée du modèle étudié qu'une copie de la construction grammaticale.

4. *Appréciation* : Chaque phrase lue sera jugée, le résultat apprécié par la classe ou par l'imitateur lui-même. Est-ce réussi ? Sinon, pourquoi ? On se rendra très vite compte de cette façon qu'une construction pourtant rigoureusement imitée au point de vue grammatical ne satisfait pas toujours l'oreille comme le faisait la phrase ou le paragraphe lu. Un mot trop long ou trop court, des sonorités mauvaises gâtent l'effet du rythme préalablement observé. Les maîtres ne manqueront pas, suivant le temps dont ils disposent, de faire procéder à un petit concours de la meilleure imitation, où ils tiendront compte à la fois de la fidélité au mouvement de la phrase-type et de l'originalité, du pittoresque de l'idée et de l'expression.

Et voici pour plus de clarté l'application d'un exemple : « Le régent de cinquième était un vieux régent, long, courbe, chiche et jaune ». (« Livre de Blaise », chap. XII.)

1. *Lecture* : On fera ressortir l'arrêt après le mot « régent », puis la voix descendra avec la série des adjectifs.

2. *Analyse* : 2 parties dans le rythme ; a) jusqu'à régent ; b) les quatre adjectifs, les deux derniers reliés par « et ».

3. *Imitations* : a) *le locataire du quatrième étage était un musicien ambulant, pauvre, grave, taciturne et calme ;*

b) *le chien du laitier était une brave bête, noire, laide, affectueuse et sale ;*

c) *la maison du garde était une vieille maison brune, trapue, humide et délabrée.*

4. *Appréciation*. — Remarquons tout d'abord que la répétition du mot « régent » dans la phrase de Ph. Monnier est discutable quoique certainement voulue. Il serait faux de la vouloir conserver à tout prix. La troisième imitation tente de le faire. La proposition peut passer, mais elle nous aurait paru meilleure avec le mot « demeure » à l'une ou à l'autre place :

« La maison du garde était une vieille demeure... etc. »

A notre avis, la seconde est celle qui se rapproche le plus du rythme primitif.

Toutes les phrases de l'auteur genevois ne présentent pas la même originalité. Nous en relevons quelques-unes (du « Livre de Blaise » ou

de « Mon village ») qui nous paraissent susceptibles d'être étudiées avec profit, et que nous analysons brièvement :

1. *Les heures s'écoulent, se succèdent et se ressemblent.*
(Succession de trois verbes.)
2. *Soudain, la cloche des heures a frappé son coup grave.*
(3 parties en gradation de longueur.)
3. *La cloche se tait ; ils se taisent.*
(2 parties, une répétition voulue.)
4. *Et paisible et léger, un papillon aux ailes de safran voltige dans le soleil.*
(3 parties : deux adjectifs précédant le sujet ; le sujet avec complément de nom ; verbe et complément ; le tout suggère la légèreté.)
5. *Et reprenant le chemin de sa tombe, il emportera vers sa tombe, un espoir.*
(3 parties ; noter la répétition et la mise en évidence du complément d'objet direct à la fin.)
6. *Blaise mon enfant, tu es un petit hurluberlu aux yeux de rêve.*
(2 parties ; l'apostrophe ; le jugement ; remarquer dans ce dernier la douceur du complément corrigeant la malice de l'attribut.)
7. *Hier encore tu étais un enfant ; te voici un garçon.*
(2 parties ; le passé, le présent ; la nuance enfant, garçon.)
8. *Fidèlement, elles ont gardé la place que j'ai voulu quitter.*
(3 parties ; l'adverbe, deux propositions ; noter l'opposition garder, quitter.)
9. *Le matin, contre ma fenêtre, le soleil qui rit dans un pampre de vigne, viendra me réveiller.*
(3 parties ; les compléments ; deux propositions, une au présent, l'autre au futur ; faire sentir la poésie de ce dernier temps.)
10. *J'ai mis une rose à mon chapeau et j'ai pris dans ma poche le petit livre d'Horace.*
(Deux propositions au passé composé reliées par *et* ; construction fréquente chez notre auteur.)
11. *L'azur du ciel riait aux fenêtres ouvertes.*
Voilà le poète ! On trouvera chez Monnier de nombreuses phrases pareilles revêtant la forme de l'alexandrin. Citons-en quelques-unes encore :
12. *Vénus menait ses chœurs sous la lune imminente.*
13. *Autour les champs sont noirs et les temps sont obscurs.*
14. *J'erre au fil des chemins où nous fûmes ensemble...*
15. *Chaque feuille qui tombe enferme un souvenir.*

Nous en avons assez dit et chacun pourra faire, s'il l'estime nécessaire, une plus ample moisson encore.

Toutefois les cas où la phrase présente une sonorité suffisante en elle-même sont plutôt rares. Le plus souvent elle n'est qu'une note qui ne prendra sa véritable valeur que dans ses rapports avec la mélodie totale, le groupe de phrases ou le paragraphe. Monnier voue un grand soin à la construction de ces derniers et une bonne partie de l'art de l'écrivain réside dans l'ajustement harmonieux des propositions, dont l'ensemble aura souvent la douceur et la grâce d'un chant.

Nous voici ainsi arrivés à une nouvelle série d'exercices : la recherche et l'imitation du rythme des paragraphes. La marche à suivre restera la même : lecture, courte analyse, imitation, appréciation. Voyez la description de la fin d'une heure de classe :

1. *Mais le carillon a égrené sa jolie mélodie. Mais la cloche des heures a frappé son coup grave. Mais le maître a dit : « Allez ». C'est le quart d'heure. Ils s'élancent.*

Analyse : Ici chaque phrase n'existe qu'en raison de celle qui la suit ou qui la précède. Noter la répétition des « mais » qui paraît marquer l'impatience des élèves à s'ébattre, impatience toujours contenue, puis la soudaine libération donnée par le « Allez », suivi de deux brèves propositions finales.

Imitons : Le chien libéré de sa laisse... ou La rentrée après la récréation et la reprise des leçons.

2. Voici le portrait d'un vieux maître...

« Il (le régent) est blanc comme l'aubépine des haies Il est sec comme le sarment que sur leurs genoux cassent les cuisinières. Il est sombre comme le sapin usé des bancs que rongent les termites. »

Rien de plat dans cette triple répétition du verbe être qui donne un élégant balancement oratoire au paragraphe. Le faire lire en abaissant la voix d'un ton à chaque phrase.

Imitons : Le nouvel élève.

3. Et encore cette évocation des éternelles visions paysannes :

« — Comme nous, ai-je dit, ils voyaient les brins de chénevotte se tordre dans la braise. Comme nous, ils voyaient monter au long de la crémaillère le filet de fumée. Et tandis que l'averse tambourinait contre la vitre avec ses doigts de pluie, le coquemar leur chantait la même chanson qu'à nous. »

Voilà une construction chère à Monnier : deux ou trois phrases courtes, au début identique, sont suivies d'une autre plus longue qui clôt le paragraphe ; pour marquer la coordination avec les premières, la conjonction *et* ; relevons ici la répétition des « comme nous » qui se retrouve, comme un écho, légèrement modifiée, à la fin de l'alinéa.

Imitons en gardant la forme et le rythme :

Mon chien. Comme moi...

Nous avons montré par ces trois exemples l'unité, la force et le rythme qu'apporte à certains paragraphes une répétition voulue et calculée. Nous pourrions étudier également comment, ayant affirmé un fait,

l'auteur s'efforce de le prouver par des exemples précis ; comment, après nous avoir donné sur un objet une série de renseignements, il en tire en conclusion, une idée générale ; comment encore il donne successivement à chaque idée une valeur égale et à chaque fait sa poésie familière en les isolant dans une série de courtes propositions. (« Sanguinède baie aux grues. Monnard gobe des mouches, Canel suce un caramel à la crème. ») Il y a de multiples procédés chez Philippe Monnier qui ne sont pas tous d'ailleurs aussi facilement imitables. L'argot scolaire de certaines pages du Livre de Blaise, par exemple, est frappant d'authenticité et d'humour, mais il serait vain d'essayer d'en tirer parti en classe. Cette manière-là ne s'apprend pas, elle se vit.

Mais parmi les nombreuses constructions qu'offre le style de l'écrivain genevois, le maître n'aura que l'embarras d'un choix judicieux. Et nos écoliers ne pourront tirer que plaisir et profit des minutes passées au contact de ce langage souvent simple et naïf, toujours musical, qui parle autant au cœur qu'à l'esprit.

G. Annen.

A PROPOS D'ÉDUCATION CIVIQUE

Soucieux d'améliorer l'éducation civique de notre jeunesse et de profiter des expériences faites, le Département genevois de l'Instruction publique avait demandé à M. Marcel Chantrens, expert en chef du 1er arrondissement pour les examens pédagogiques des recrues, de présider un entretien selon la méthode qu'il a expérimentée. Cette leçon-démonstration a été donnée à des jeunes gens fréquentant la division supérieure du Collège de Genève devant MM. Grandjean, directeur de l'enseignement, Zoller, directeur du Collège, et quelques directeurs et inspecteurs d'écoles.

Nos collégiens ont montré un vif intérêt pour les problèmes civiques qui ont été évoqués devant eux, et ont pris une part active à la discussion. La preuve a été donnée une fois de plus que — contrairement à ce que d'aucuns affirment — les jeunes gens, les intellectuels comme les autres, ne se désintéressent pas des problèmes civiques. Mais il y a la manière de leur présenter ces problèmes et la démonstration a été faite aussi que, pour susciter l'intérêt, il ne faut pas rester dans les généralités, forcément abstraites ; si M. Chantrens réussit, c'est qu'il présente des cas concrets, des lois qui ont été réellement discutées par des hommes dont il donne les noms, c'est qu'il est précis, qu'il a une documentation abondante, qu'il s'en tient rigoureusement à ce qui est réel, vécu et actuel aussi.

Toutes les personnes qui ont assisté à cette « leçon » ont été non seulement convaincues, mais enchantées. Et, fait à signaler, ces jeunes gens de 18 à 19 ans, ont tenu à dire ensuite à leur directeur tout le plaisir qu'ils avaient eu, et à lui demander s'il ne pourrait pas organiser de temps à autre des entretiens du même ordre. Voilà bien, n'est-il pas vrai, la meilleure preuve du succès de la méthode.

D.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

INDOCHINE FRANÇAISE. CAMBODGE

Angkor : puissance de la végétation

De méconnaissables débris d'architecture apparaissent partout, mêlés aux fougères, aux orchidées, à toute cette flore de pénombre éternelle qui s'étale ici sous la voûte des grands arbres. Quantité d'idoles bouddhiques, petites, moyennes ou géantes, assises sur des trônes, sourient au néant ; on les avait taillées dans la pierre dure et elles sont restées, chacune à sa même place, après l'écroulement des temples, qui devaient être en bois sculpté ; presque toujours, de pieux pèlerins leur ont construit des toits en chaume pour les abriter contre les averses d'orage ; on leur a même brûlé des baguettes d'encens et apporté des fleurs ; mais il n'y a point de bonzes habitant à leurs côtés, à cause de la terrible « fièvre des bois » qui ne permet pas de dormir sous l'épaisseur des cimes vertes, et, même aux époques des grands pèlerinages, on les laisse passer leurs nuits dans la solitude.

Voici où furent des palais, voici où vécurent des rois prodigieusement fastueux, de qui l'on ne sait plus rien, qui ont passé à l'oubli sans laisser même un nom gravé sur une pierre ou dans une mémoire. Ce sont des constructions humaines, ces hauts rochers qui, maintenant, font corps avec la forêt et que des milliers de racines enveloppent, étreignent comme des pieuvres.

Car il y a un entêtement de destruction même chez les plantes. Le prince de la Mort, que les Brahmes appellent Shiva, celui qui a suscité à chaque bête l'animal spécial qui la mange, à chaque créature ses microbes rongeurs, semble avoir prévu, depuis la nuit des origines, que les hommes tenteraient de se prolonger un peu en construisant des choses durables ; alors pour anéantir leur œuvre, il a imaginé, entre mille autres agents destructeurs, les pariétaires, et surtout ce « figuier des ruines » auquel rien ne résiste.

C'est le figuier des ruines qui règne aujourd'hui en maître sur Angkor. Au-dessus des palais, au-dessus des temples qu'il a patiemment désagrégés, partout il déploie en triomphe son pâle branchage lisse, aux mouchetures de serpent, et son large dôme de feuilles. Il n'était d'abord qu'une petite graine, semée par le vent sur une frise ou au sommet d'une tour. Mais, dès qu'il a pu germer, ses racines, comme des filaments ténus, se sont insinuées entre les pierres pour descendre, descendre, guidées par un instinct sûr, vers le sol, et, quand enfin elles l'ont rencontré, vite elles se sont gonflées de suc nourricier, jusqu'à devenir énormes, disjoignant, déséquilibrant tout, ouvrant du haut en bas les épaisses murailles ; alors, sans recours, l'édifice a été perdu.

Pierre Loti.

Un pèlerin d'Angkor, Illustration, déc. 1911.

Sur le même thème

Jadis, à la place de cette mer de verdure, silencieuse à mes pieds, la ville d'Angkor-Thôm (Angkor-la-Grande) s'étendait au loin dans

la plaine ; il suffirait d'élaguer les branches touffues pour voir encore là-dessous reparaître des murailles, des terrasses, des temples, et se développer les longues avenues dallées que bordaient tant de divinités, de serpents à sept têtes, de clochetons, de balustres, effondrés aujourd'hui dans la brousse. La forêt profonde, la voilà redevenue ce qu'elle avait été depuis le commencement des âges, pendant des siècles incalculables ; on n'y reconnaît plus l'œuvre de ces aventuriers hindous qui, environ trois cents ans avant notre ère, étaient venus y jeter la cognée, y déblayer l'espace d'une ville de près d'un million d'âmes ; non, cela n'a duré qu'un millénaire et demi, cet épisode de l'empire des Khmers, autant dire une bien négligeable période, en comparaison des longévités du règne végétal ; et c'est fini, la cicatrice s'est refermée, il n'y paraît rien ; le figuier des ruines étale partout ses dômes de feuilles vertes.

Pierre Loti.

Un pèlerin d'Angkor, Illustration, déc. 1911.

Dans les ruines du grand temple

Je lève la tête vers ces tours qui me surplombent, noyées de verdure, et je frémis tout à coup d'une peur inconnue en apercevant un grand sourire figé qui tombe d'en haut sur moi... et puis un autre sourire encore, là-bas sur un autre pan de muraille... et puis trois, et puis cinq, et puis dix ; il y en a partout et j'étais surveillé de toutes parts... Les tours à quatre visages. Je les avais oubliées, bien qu'on m'en eût averti... Ils sont de proportions tellement surhumaines, ces masques sculptés en l'air, qu'il faut un moment pour les comprendre ; ils sourient sous leurs grands nez plats et gardent les paupières mi-closes, avec je ne sais quelle féminité ; on dirait des vieilles dames discrètement narquoises. Images des dieux qu'adorèrent, dans les temps abolis, ces hommes dont on ne connaît plus l'histoire ; images auxquelles, depuis des siècles, ni le lent travail de la forêt, ni les lourdes pluies dissolvantes n'ont pu enlever l'expression, l'ironique bonhomie, plus inquiétante encore que le rictus des monstres de la Chine.

Pierre Loti.

Un pèlerin d'Angkor, Illustration, déc. 1911.

Faune

La grande brousse asiatique recommence de nous envelopper entre ses deux rideaux profonds, en même temps que se révèle, partout à l'entour, une vie animale d'intensité fouguese. Sur les rives, que nous frôlons presque, des armées d'oiseaux pêcheurs se tiennent au guet, pélicans, aigrettes et marabouts. Parfois des compagnies de corbeaux noircissent l'air. Dans le lointain, s'élèvent des petits nuages de poussière verte, et, quand ils s'approchent, ce sont des vols d'innombrables perruches. Ça et là, des arbres sont pleins de singes, dont on voit les longues queues alignées pendre comme une frange à toutes les branches.

Pierre Loti.

Un pèlerin d'Angkor, Illustration, déc. 1911.

**Pour faciliter
L'ENSEIGNEMENT DES RÈGLES DE LA CIRCULATION**

« Vigilance et Prudence »

*Ivre d'un bonheur éperdu,
Le cœur palpitant d'espérance,
Sans méfiance, à corps perdu,
Sur la route l'enfant s'élance...*

*Le trottoir est pour les piétons,
Mais si tu dois, par aventure,
Traverser la route, attention !
La ligne droite est la plus sûre.*

*— Mais, malheureux, ne sais-tu pas
Combien la route est dangereuse ?
Les accidents, à chaque pas,
Guettent ta course aventureuse :*

*Jette un regard auparavant
Sur ta gauche, puis sur ta droite,
Et maintenant pars de l'avant,
L'oreille au guet, la tête droite.*

*C'est l'autobus large et puissant
Croisant dans un bruit de tonnerre
Le camion qui s'en vient geignant
Sous son lourd chargement de pierre,*

*Entre les clous va posément,
Ne reviens jamais en arrière,
Si les clous sont inexistantes,
Vise la perpendiculaire !*

*C'est le glissement bas et sourd
De l'opulente limousine,
Qui, sous ses pattes de velours,
Roule sa proie et... l'assassine ;*

*Ne te suspens en aucun cas
A l'arrière d'un véhicule ;
A l'entour ne t'amuse pas,
Qu'il reste en place, ou qu'il circule.*

*C'est le vélo silencieux,
Se faufilant comme une anguille,
Le tram irrévérencieux,
Tournant brusquement à l'aiguille.*

*Point d'acrobatie en vélo !
Aux croisements, dans les virages,
Aller piano, pianissimo,
Et faire les signaux d'usage.*

*Par la reprise du trafic
De ces dangers croît la fréquence
C'est bien pourquoi, fais ton profit
Des conseils que l'on te dispense :*

*Ne jamais circuler de front,
Tenir sa droite avec constance,
Dépasser à gauche, ainsi donc :
Toujours vigilance et prudence !*

D. Maillefer, inst.

BIBLIOGRAPHIE

Fiançailles et mariage, par Philippe Cherix, avec une préface de Maurice Veillard, juge de l'enfance. Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Fr. 1.75.

Cette brochure vient à son heure au lendemain d'un désastre qui a compromis les assises mêmes de la société. En notre époque de reconstructions nécessaires quelqu'un devait rappeler que les vraies fiançailles et le loyal mariage sont à jamais le fondement de la famille, d'un pays, de la société humaine tout entière. Le pasteur Cherix le fait de façon péremptoire, au nom de 20 ans d'expériences et d'observations dans tous les milieux.

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les **abonnements de vacances** sont avantageux; depuis **Fr. 15.** — pour 7 jours ouvrables.

Renseignements: Ouchy — Lausanne, tél. 2.85.05
Genève, Jardin anglais, tél. 4.46.09

Torrentalp

RIGHI DU VALAIS (2459 m.)

Hôtel Torrenthorn

Prop. Orsat-Zen-Ruffinen. Tél. 5.41.17

Deux heures et demie au-dessus de Loèche-les-Bains. Excellent chemin à mulets. Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. Centre d'excursions et d'ascensions. Flore abondante. Maison confortable, 40 lits. Prix modérés.

393

Les magnifiques points de vue du

Chasseron

et des

Aiguilles de Baulmes

sont facilement accessibles avec la traction électrique du chemin de fer d'Yverdon à Sainte-Croix.

399

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

387

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

BIELLA

Articles pour écoles Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.



GRANDS VINS VAUDOIS

les bonnes bouteilles 1945

J. & P. Testuz, propriétaires, **Treytorrens-Cully**

362



Pianos à queue et pianos

Réparations
Révisions
Accordages

Atelier de réparations

Echange
Location

329



Bienne, rue Centrale 31, tél. 2 41 21

BON

pour un rabais spécial sur tous
les achats chez

B O R N E T S. A.

Electricité Eau Gaz

GENÈVE RUE DE RIVE TÉL. 5 02 50

262



P A P E T E R I E - L I B R A I R I E
L A U S A N N E

284

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S.A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

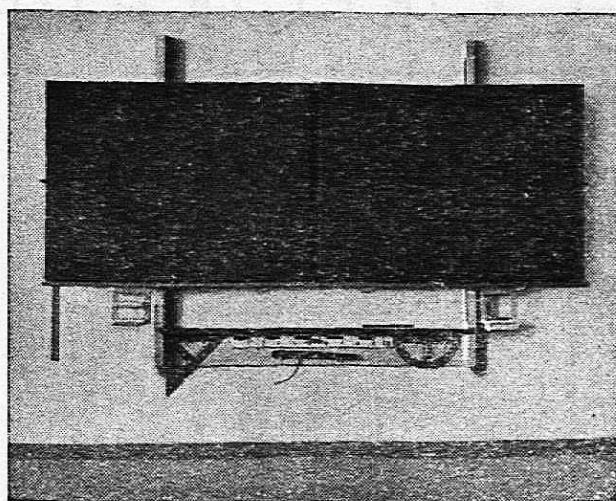
LE BUDGET doit être équilibré...

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Par l'intermédiaire de la Société Pédagogique Vaudoise, vous vous assurez très avantageusement contre les accidents auprès de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, Lausanne.

DEMANDEZ
CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS à

M. Pierre JAQUIER, instituteur à GIVRINS (Vaud)



Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92 09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses
Demandez nos offres

318

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg
Tél. 3.71.75

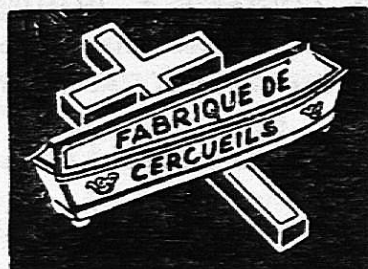
LAUSANNE

316

POMPES FUNÈBRES NOUVELLES - LAUSANNE

Toutes formalités

Fournisseur attitré
des palmes à la S. P. V.



RUE CENTRALE 2
TÉLÉPHONE 2.38.68

App : 2.38.69
2 38.07